REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progrès



Presidence de la Republique

Cabinet

INTERVENTION DE

Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU,

Président de la République du Niger,

A la Réunion de Haut Niveau de la 23ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques,

Bonn, le 15 Novembre 2017

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord féliciter Son Excellence Frank Bainimarama, Premier Ministre des Fidji, et son pays que la COP 23 a investi de sa confiance, pour diriger les présentes assises.

Je voudrais également remercier Madame la Chancelière Angela Merkel et le Gouvernement allemand, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et pour leur engagement fort dans le partenariat pour le climat. A cet égard je voudrais saluer la contribution exceptionnelle de la République Fédérale d'Allemagne en faveur du développement durable, en particulier au Niger, dans le cadre de la coopération bilatérale exemplaire entretenue par nos deux pays.

Monsieur le Président ;

Après plusieurs années de dures négociations, la communauté internationale a réussi à faire adopter l'Accord dit de Paris sur le Climat, le 12 décembre 2015. Cet événement historique a suscité, à juste titre, l'enthousiasme de tous les acteurs, au regard du grand défi que venaient de relever les négociateurs du monde entier, celui de rapprocher le plus possible les positions des pays.

Nos pays ont par ailleurs salué la rapidité relative de l'entrée en vigueur de cet Accord universel, intervenue le 04 novembre 2016, moins d'un an après son adoption, marquant ainsi la grande confiance placée dans cet accord et l'engagement de tous pour sa mise en œuvre.

Cependant, malgré l'énorme espoir suscité par l'Accord de Paris, sa mise en œuvre effective demeure un défi persistant. En effet, il est à déplorer que l'équilibre entre l'adaptation et l'atténuation, la définition de mécanismes clairs et performants pour le financement des politiques climatiques des pays en développement, le transfert de technologie et la transparence de l'appui, constituent encore des préoccupations majeures pour l'Afrique.

A cet égard, le Niger souscrit à la position commune africaine et à celle des pays les moins avancés relativement aux préoccupations susmentionnées et, à l'instar des autres pays en développement, lance un appel aux pays riches pour plus d'engagement et d'effort dans la définition de mécanismes justes et efficaces pour la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris.

Monsieur le Président ;

La mise en œuvre de l'Accord de Paris est d'autant plus cruciale pour les pays du Sahel, que les effets des changements climatiques se font durement ressentir sur les écosystèmes et sur les conditions de vie des populations. Au sahel, nous ne le savons que trop, il existe une forte corrélation entre changement climatique et pauvreté et par conséquent entre changement climatique et terrorisme, entre changement climatique et crime organisé, enfin entre changement climatique et migration. Les pays du Sahel ont certes besoin d'un soutien fort de la communauté internationale pour combattre ces fléaux mais une mise en œuvre conséquente de l'Accord de Paris permettra de s'attaquer à une des racines du mal. C'est ce qu'attendent de nous les populations du bassin du Lac Tchad aux prises avec Boko Haram, c'est ce qu'attendent de nous les populations du Nord Mali et du Sahel qui subissent les conséquences des exactions commises par les organisations terroristes.

Aussi, tout en espérant que la conférence de Bruxelles sur le financement de la force conjointe du G5 Sahel prévue en Décembre prochain soit un succès, attendons-nous également que la présente COP23 marque des progrès dans le processus de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Monsieur le Président.

Permettez-moi de rappeler que pour l'Afrique, l'objectif doit plutôt être la limitation de la hausse de la température à 1,5 degré Celsius. Au regard des contributions prévues déterminées au niveau national adoptées par les parties nous savons que nous sommes loin du compte mais l'Afrique est restée consciente des responsabilités qui lui incombent vis-à-vis de l'Accord de Paris. C'est pourquoi, le Sommet Africain de l'Action en faveur d'une co-émergence continentale a été organisé à l'initiative de Sa Majesté le Roi du Maroc, lors de la COP 22 de Marrakech. L'une des décisions majeures de ce sommet a été la création de trois commissions dont l'une est dédiée à la région du Sahel et présidée par la République du Niger.

Cette initiative illustre l'engagement des pays africains à contribuer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques, l'objectif étant d'œuvrer collectivement et solidairement pour une Afrique plus résiliente aux changements climatiques à travers la promotion d'approches novatrices et durables. Ces trois commissions constituent un mécanisme propre à l'Afrique dans sa volonté de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

En ma qualité de Président de la commission dédiée au Sahel, j'ai eu l'honneur

d'accueillir à Niamey au Niger, le lancement du processus de son opérationnalisation, lors de la première réunion du Groupe de Travail Conjoint des experts des pays membres de ladite commission. A cette occasion une feuille de route a été validée et devrait nous conduire rapidement à l'élaboration d'un Plan d'Investissement Climatique pour la Région du Sahel et à l'organisation d'une Table Ronde pour son financement.

Je tiens à cet égard à réitérer toute notre reconnaissance à tous les partenaires, qui nous appuient dans ce processus.

Monsieur le Président,

Pays sahélien par excellence, caractérisé par un environnement physique très défavorable, le Niger a développé des politiques publiques visant la réduction de la vulnérabilité de ses populations. Résolument engagé dans la mise en œuvre de sa Contribution Déterminée au niveau National, le Niger poursuit ses efforts de réalisation de son Programme de Renaissance, notamment l'initiative 3N les Nigériens Nourrissent les Nigériens, basé sur de bonnes pratiques en matière de résilience climatique. Des initiatives pour l'aménagement des bassins versants du fleuve Niger et de la cuvette du Lac Tchad sont entreprises pour réduire la vulnérabilité des populations et renforcer leurs capacités d'adaptation.

Très fortement engagé dans la lutte contre le changement climatique dont il connait et subit les méfaits, le Niger accueillera en début de l'année prochaine une Conférence Internationale sur la Désertification et l'Economie Verte, avec l'appui de diverses organisations régionales et internationales. Cette conférence précèdera la Table Ronde prévue pour le financement du Plan d'Investissement Climatique pour la Région du Sahel et permettra d'examiner et de retenir les mécanismes les plus à même d'assurer le financement approprié. Aussi invitons-nous tous nos partenaires à manifester leur solidarité avec nous en nous faisant l'honneur de leur présence à ces deux rendez-vous que Niamey organise sur le changement climatique.

Pour conclure je tiens à réaffirmer que le Niger est résolu à n'épargner aucun effort pour honorer les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et en appelle à tous, en particulier les pays les plus développés à tout mettre en œuvre pour l'aboutissement total des nobles objectifs de cet accord.

Je vous remercie